



CABINET
Service de la communication

Marseille, lundi 28 avril 2014

Dépollution de la berge du canal Centre Crau : deuxième réunion en sous-préfecture d'Arles ce jour

Conformément aux instructions du préfet de région, une nouvelle réunion avec l'ensemble des collectivités et services, concernés par la question de la dépollution de la berge du canal Centre Crau, s'est tenue le 28 avril 2014 sous la présidence du sous préfet d'Arles, Pierre CASTOLDI.

Au cours de cette réunion, l'association syndicale autorisée gestionnaire du canal (ASA Centre Crau) et le Syndicat mixte de gestion des associations syndicales (SMGAS) ont présenté des devis proposant différentes techniques de dépollution qui ont été examinées par l'ensemble des parties présentes.

Au vu de la complexité des opérations de dépollution et compte tenu des incertitudes qui demeurent sur les tonnages, différents essais seront réalisés dès la semaine prochaine sous le contrôle des services de l'Etat (DREAL-DDTM), avec le PNRC assurant une mission d'accompagnement et d'assistance technique.

A l'issue de cette phase d'essais, la technique la plus appropriée sera retenue et la dépollution sera réalisée par l'ASA.

La Communauté urbaine de Marseille Provence Métropole (CUMPM) confirmant sa volonté d'être associée à cette opération de dépollution, a indiqué qu'elle financerait le coût de traitement des déchets.